

BORDEREAU INPI - DEPOT D'ACTES DE SOCIETES

Vos références :

Nos références : n°de dépôt : **A2006/026726**
n°de gestion : **2001B02750**
n°SIREN : **438 848 939 RCS Lyon**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 26/12/2006 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

3 BAIES société à responsabilité limitée

zi Grange Eglise 69590 Saint Symphorien Sur Coise -FRANCE-

Ce dépôt comprend les pièces suivantes :

rapport du commissaire aux comptes sur la transformation de la société (2 exemplaires)

Concernant les évènements RCS suivants :

Modification de la forme juridique ou du statut particulier.



**EXEMPLAIRE
GREFFE**

3 BAIES

*Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 8.000 €uros*

*Siège social : ZI Grange Eglise
69590 SAINT-SYMPHORIEN SUR COISE
488.848.939 RCS LYON*

RAPPORT A LA TRANSFORMATION

2, place du Paisy - BP 97
69573 DARDILLY Cedex
Tél. 04 37 49 99 99
Fax 04 37 49 99 50

Site internet : <http://www.firex.fr> - E-mail : firex@firex.fr

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DE LYON - MEMBRE DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DE LYON
SARL au capital de 165 000 € - R.C.S. LYON B 352 140 255 - SIRET 352 140 255 00030 - APE 741 C

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission de Commissaire à la Transformation qui nous a été confiée par décision des Associés et en application de l'article L. 223-43 du Code de Commerce, nous avons établi le présent rapport sur la situation de votre société.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à analyser la situation de la société afin de mettre en évidence les éventuels faits de nature à compromettre la continuité de l'exploitation.

Notre synthèse de notre analyse sur la situation de la société est la suivante :

1 - RESPECT DES REGLES JURIDIQUES

La société 3 BAIES a été constituée le 31 août 2001 sous la forme d'une Société à Responsabilité Limitée au capital de 8.000 Euros.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 3 janvier 2007 procèdera à une augmentation de capital de 32.000 Euros pour le porter à 40.000 Euros par incorporation directe de pareille somme prélevée sur le compte « Autres réserves ».

La condition juridique pour la transformation de votre société en Société par Actions Simplifiée sera satisfaite si la modification prévue par votre Assemblée Générale Extraordinaire se trouve réalisée, à savoir :

- capital de 40.000 Euros supérieur au minimum légal

Son siège social est situé à ZI Grange Eglise, SAINT SYMPHORIEN SUR COISE (Rhône).

2 - VERIFICATION DES BIENS COMPOSANT L'ACTIF SOCIAL

Selon l'article L 224-3 du Code de Commerce concernant la transformation d'une SARL en Société par Actions Simplifiée, nous avons vérifié préalablement la valeur des biens composant l'Actif Social.

L'examen du bilan de votre société au 30 juin 2006 fait ressortir un total de 2.173.780 Euros et un bénéfice de 307.268 Euros pour un capital de 8.000 Euros.

Rapport à la Transformation

L'examen des principaux postes du bilan n'appelle pas de remarque particulière.

Les valeurs figurant à l'Actif, tant en ce qui concerne les immobilisations que les créances, peuvent être considérées comme représentatives de la valeur vénale de ces postes.

3 - MONTANT DES CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres de la société s'élèvent au 30 juin 2006 à 422.697 Euros (résultat de la situation inclus).

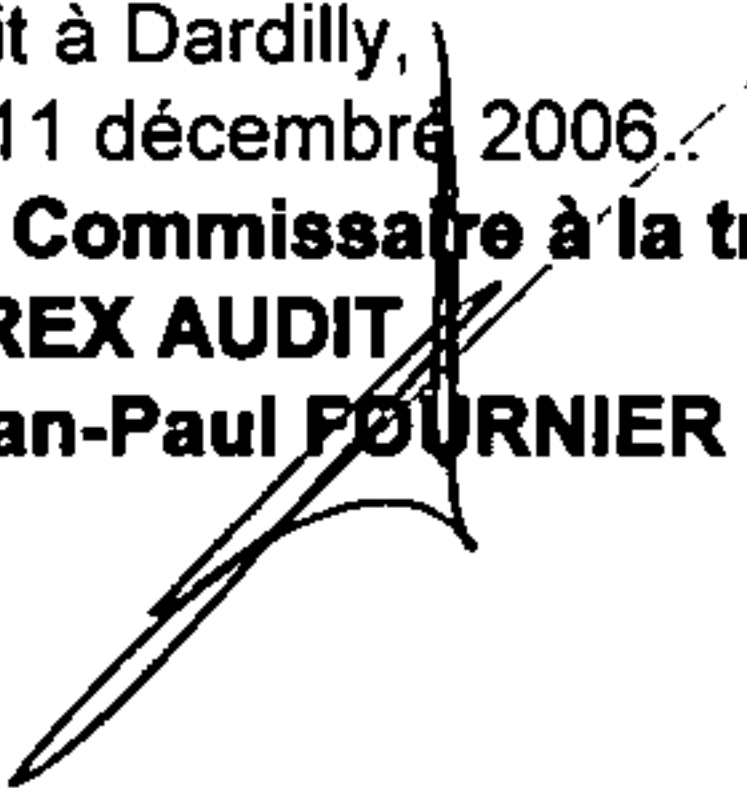
Suite aux vérifications effectuées ce jour, nous certifions que le montant des capitaux propres est au moins égal à celui du capital social.

4 - AVANTAGES PARTICULIERS POUVANT EXISTER AU PROFIT D'ASSOCIES OU DE TIERS

Il n'existe pas à ce jour d'avantage particulier octroyé au profit d'associés ou de tiers.

Dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de votre société telle qu'elle est analysée ci-dessus, sous réserve des décisions qui seront prises par votre Assemblée Générale Extraordinaire, n'appelle pas d'observation de notre part, en particulier au regard de la continuité d'exploitation.

Fait à Dardilly,
le 11 décembre 2006.
Le Commissaire à la transformation
FIREX AUDIT
Jean-Paul FOURNIER

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'JP Fournier', written over the printed name.